



Séjour linguistique en Irlande

Le bureau des échanges linguistiques du Valais (BEL), en collaboration avec [Student Programmes Ireland Ltd](#) (SPIL), se réjouit de vous proposer un tout nouveau programme pour un séjour linguistique en Irlande d'une durée d'un semestre ou d'une année scolaire entière. Vous avez entre 15 et 18 ans et êtes motivés de tenter l'aventure ? Alors « let's go » !

Principes

- Une année scolaire (septembre à fin mai) ou un semestre (septembre à décembre) en Irlande dans un établissement scolaire public
- Placement dans une famille d'accueil, **dans la partie sud-ouest de l'Irlande (compté de Cork)**
- Encadrement organisationnel et logistique sur place par SPIL

Systèmes de formation en Irlande

Informations concernant le système de formation en Irlande sur le site [Department of education.ie](#). Les élèves valaisans sont intégrés **dans le 4th ou 5th grade**. Le gaélique n'est pas obligatoire pour les élèves internationaux.

Documents cadre du programme

- **Un accord de partenariat** entre le BEL (canton du Valais) et SPIL (association) qui définit le cadre organisationnel de la réalisation du programme, les missions, rôles et responsabilités respectives des parties impliquées.
- **Un contrat individuel** entre SPIL et l'élève/famille qui définit les modalités contractuelles de réalisation du séjour entre SPIL et les candidates et candidats au programme

Coût du programme (hors vol et dépenses personnelles)

- Coût du séjour pour l'année en immersion : **environ 12'900 Euros (environ 12'000 CHF)**, prix dégressif selon nombre de candidats inscrits.
- Coût du séjour pour le semestre en immersion : **7'750 Euros (environ 7000 CHF)**

Afin de soutenir les familles dans la réalisation du séjour, le BEL dépose une demande de subventions Erasmus+ auprès de l'agence nationale Movetia, début mars. **En cas d'octroi de subventions (sans garantie, réponse en mai)**, le montant des subventions s'élève à :

- **Environ 5'300 CHF** pour l'année scolaire (environ 170 jours, sans vacances scolaires)
- **Environ 3'000 CHF** pour le semestre (environ 75 jours, sans vacances scolaires)

Vous trouvez toutes les modalités en lien avec les subventions sur le site de MOVETIA ([Movetia | Echange individuel à l'étranger pour les élèves](#)).

Modalités de paiement

Pour l'année scolaire entière, le paiement du séjour se fait en deux tranches et la facture (en Euros) est adressée directement aux parents par la SPIL.

- Paiement pour l'année scolaire :
 - 1^{re} tranche : en juillet 26 (avant le départ)
 - 2^{re} tranche : en janvier 27 (pendant le séjour)
- Paiement pour le séjour d'un semestre : 6 semaines avant le départ (mi-juillet).





- Le soutien financier Erasmus+ sera versé par le BEL à chaque candidat inscrit. Le versement a lieu **en janvier** (= pendant le séjour pour l'année scolaire et après celui-ci pour le semestre).
- Les conditions de remboursement en cas d'arrêt en cours d'immersion sont mentionnées dans le règlement.

Modalités

- Les dates de transfert vers l'aéroport seront communiquées par SPIL directement aux familles concernées entre mars et juin 2026.
- Les élèves rentrent en Valais pour la période de Noël
- Le retour en classe en Valais pour les élèves qui font un semestre se fait en janvier (après les vacances de Noël)

Délai d'inscription

Le délai d'inscription pour un séjour en Irlande est le **28 février de l'année scolaire en cours**. Merci de préciser lors de l'envoi du dossier qu'il s'agit d'un séjour d'une année ou d'un semestre et de cocher la case correspondante sur la fiche d'inscription SPIL.

Documents d'inscription

Le dossier d'inscription doit être envoyé par messagerie électronique à l'adresse du BEL (bel-bsa@admin.vs.ch) en y annexant les documents suivants :

- a) Lettre de motivation (1 page) avec 2 ou 3 photos de vous et de votre environnement personnel
- b) Fiche d'identité remplie
- c) Confirmation de l'école
- d) Copie passeport ou carte ID
- e) Bulletin semestriel en pdf et le document *Transcript Translation* (équivalence de notes)
- f) Règlement du programme signé par l'étudiant et les parents (*programme rules SPIL*)
- g) Deux photos passeport

Nous vous prions de compléter et envoyer les documents uniquement **par voie digitale**. **Aucun document manuscrit ou en mode image n'est accepté**. Si une signature électronique n'est pas possible pour vous, vous pouvez remplir numériquement, imprimer, signer et renvoyer le document scanné en pdf. Chaque document du dossier d'inscription doit être **nommé par NOM + prénom + nature du document** (ex: *NOM_Prenom_IRL_Contrat individuel*)

Le BEL vérifie le dossier et **vous envoie un message de confirmation de sa réception**. Tant que vous n'avez pas reçu ce courriel, votre inscription n'est pas prise en compte. Merci le cas échéant d'appeler ou d'envoyer un courriel.

N.B: Le nombre de places en Irlande est limité. La date d'entrée et la qualité du dossier feront foi. Les places seront équitablement réparties entre les établissements scolaires du Sec II valaisans.





Calendrier d'organisation et de préparation au départ

- L'établissement scolaire est communiqué autour du mois d'avril et les coordonnées de la famille d'accueil entre juillet et début août.
- Une séance préparatoire au départ pour les élèves et leurs parents avec le BEL et éventuellement avec SPIL (dépend du nombre d'inscrits) a lieu au mois de mai ou juin précédent le départ.

Engagement

Il est demandé à l'élève :

- De respecter strictement les termes du contrat individuel avec SPIL, en particulier les règles du programme. Leur non-respect peut entraîner le renvoi en Suisse.
- De faire preuve d'adaptabilité et de tolérance en s'intégrant positivement dans un contexte culturel, social, scolaire et familial différent. Il s'engage à mener le séjour à son terme, sauf nécessité d'interruption pour cas de force majeure.
- De mettre tout en œuvre pour réussir à suivre l'enseignement à l'étranger et en langue étrangère, par un travail assidu et régulier.

Examen C1

Il est vivement recommandé, sur place, de s'inscrire à la préparation et à la passation **du test**

Cambridge C1 Advanced (CAE) afin d'obtenir par ce biais le certificat de langue officiel du niveau C1.

Toutes les informations utiles concernant la préparation et à la passation de l'examen seront données en temps voulu. Les frais y relatifs sont à charge de la famille.

Remarques

- Le placement en famille d'accueil et dans l'établissement scolaire relèvent de la **responsabilité exclusive de SPIL**.
- Il ne peut y avoir de choix individuel de lieu, ni de typologie de famille d'accueil.
- Les **demandes individuelles, en particulier concernant des activités extra-scolaires, ne peuvent pas être garanties**. Le programme s'adresse au plus grand nombre et n'est pas un programme sur mesure.
- Toute situation de handicap attestée est prise en compte et les responsables de programme tenteront de trouver des solutions adaptées.
- Une **attestation de mobilité** est délivrée à chaque élève à son retour.

Visa d'entrée :

L'Irlande ne requiert pas de visa d'entrée, **sauf pour les élèves de nationalité extra-européenne**. Dans ce cas, la fréquentation d'une école privée est possible, car les écoles publiques irlandaises ne sont pas autorisées à accueillir des élèves hors communauté européenne. **Merci de prendre contact avec le BEL si vous êtes dans cette situation.**

Témoignages

- Des témoignages d'élèves ayant réalisé un séjour ou actuellement en séjour sont consultables sur le site de Movetia [Movetia | Une année scolaire en Irlande](#)

Contact : Bureau des échanges linguistiques, Karin Hauser, 027 606 41 37, karin.hauser@admin.vs.ch

